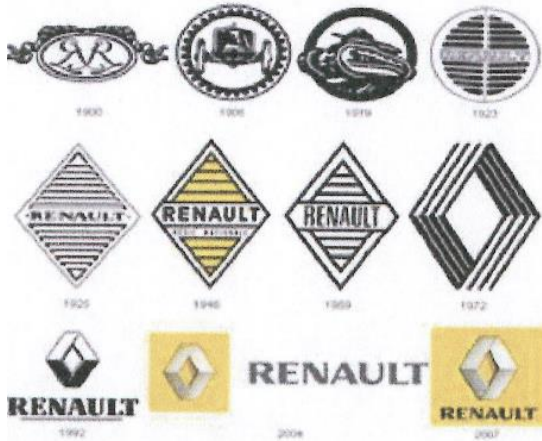


RENAULT hier et aujourd'hui Demain NISSAN RENEW ?



« LE POISSON POURRIT TOUJOURS PAR LA TÊTE »

Ce proverbe chinois est mis en exergue dans la conclusion du rapport d'audit rendu le lundi 11 avril 2011 dans la rocambolesque affaire d'espionnage qui secouât la direction de Renault en 2011. Carlos Ghosn s'en est, à l'époque, plutôt bien sorti : après de vagues excuses largement médiatisées il a été maintenu à son poste. L'actionnaire principal du groupe, l'État français, ayant estimé que sa présence à la tête de Renault était indispensable à la poursuite de l'Alliance.¹

Cette sacralisation de Monsieur Ghosn garant de l'alliance est un mythe encore vivace aujourd'hui

UNE CLARIFICATION INDISPENSABLE

Le conseil d'administration de Renault du 11 décembre sera-t-il celui de la clarification ? Les divergences de vues et de stratégie entre Emmanuel Macron et Carlos Ghosn sur le changement dans l'équilibre des pouvoirs au sein de Renault sont désormais bien connues.

En toute logique les représentants de l'État devraient aller à l'affrontement.

Quatre administrateurs siègent au nom des salariés, leur positionnement sera intéressant à suivre !

UN MAUVAIS SCENARIO, UNE BONNE OPÉRATION FINANCIÈRE ?

A qui profite l'opération ?

Le groupe Renault est actionnaire du groupe Nissan à hauteur de 43,4%

Les 2 principaux actionnaires du constructeur Renault sont l'État français avec 19,74% et le groupe Nissan avec 15%.



Aujourd'hui le premier contrôle le groupe Renault et par ricochet le constructeur japonais

Toute la stratégie de Ghosn est d'inverser le rapport entre l'état français et le groupe Nissan.

Si la part de Renault diminue dans le groupe Nissan ou à l'inverse si le groupe Nissan augmente sa participation dans Renault SA qui en serait les bénéficiaires ? Nous avons déjà exprimé (voir le blog RENEW-SRTA) ce que nous pensions de l'attitude du PDG actuel de Renault et du rôle plus qu'ambigu qu'est le sien dans cette affaire. Selon l'expression populaire dans cette affaire il est « juge et partie » : comme poisson pilote de Nissan chez Renault et pour son propre compte dans sa position de salarié et d'actionnaire. Inévitablement le « délit d'initié pourrait être levé » : à lui de ne pas prêter le flanc à un tel soupçon.

¹ http://www.la-croix.com/Actualite/Economie-Entreprises/Economie/Renault-designe-les-coupables-_NG_-2011-04-11-586537

DE MAUVAISES RAISONS

Le déséquilibre entre les deux constructeurs est souvent mis en avant pour justifier cette OPA. Beaucoup de choses ont été dites sur le sujet. Mais qu'en dit l'intéressé ? la question lui a été posée au cours de l'assemblée des actionnaires de 2015 en voici la réponse faite au cours de cette séance, à entendre sur le site de Renault.

Question

« Pourquoi Monsieur Carlos GHOSN avez-vous privilégié la firme automobile japonaise au détriment de Renault. Peut-on affirmer que vous avez privilégié Nissan pour des raisons financières sinon pourquoi Renault est dans une telle situation ? »

Le PDG répond, en substance :

« En 1999 c'est vrai que les deux entreprises étaient à peu près au même niveau en matière de taille mais il faut dire aussi que Nissan avait beaucoup baissé compte tenu du déclin continu entre 1990 et 1999, alors que Renault en 1999 était une entreprise qui était saine et en recherche de croissance. Ça été plus facile de reconquérir des positions qui étaient déjà acquises dans le passé, en remettant sur pied une entreprise, que de créer un nouveau chemin. C'est ce qui explique le fait qu'entre 1999 et 2005, période pendant laquelle je n'étais pas à la tête de Renault, Nissan a repris des parts de marché sur des marchés où il était déjà présent, Nissan a regagné des parts de marché aux USA, en Asie du sud-est, au Japon

Pour Renault l'affaire était plus ardue. Renault n'était présent qu'en Europe, les implantations de Renault qui avaient démarré en Russie, en Inde, au Brésil n'avaient pas porté tous leurs fruits. C'est vrai qu'à partir de 2005 il nous a fallu du temps pour redresser ces opérations. Ce qui est important ce n'est pas le départ c'est l'arrivée.

Nous avons mis du temps. Renault n'a suspendu aucun investissement. Vous allez voir le résultat maintenant. Donc il faut être patient c'est un travail qui demande du temps. Je veux faire un travail de fonds. Donc il faut être patient avec nous ».

Les propos de Monsieur Ghosn ne manquent pas de saveur, depuis dix ans « qu'il est aux manivelles » il demande un peu de patience « et vous verrez ... ». Faut-il prendre cette déclaration comme une auto-critique ou un excès de confiance ?

Recherché ou dû à un laisser-faire le déclin de la marque Renault et de son groupe devant Nissan engage la responsabilité de Carlos Ghosn. Le déséquilibre entre les deux partenaires n'est pas « un accident », mais la mise en œuvre d'une stratégie qui conduit à effacer Renault.

AUX ACTIONNAIRES DE TRANCHER

Selon l'Assemblée Générale Extraordinaire de Renault du 28 mars 2002 les actionnaires devront trancher:

« En cas de modification des statuts portant sur l'actionnariat de Renault s.a.s., la composition et le fonctionnement du Conseil d'Administration et les pouvoirs dévolus à Renault-Nissan bv, Renault SA devra en informer ses actionnaires dans un rapport établi à l'occasion de l'Assemblée Générale annuelle, ces modifications ne prenant effet qu'à l'expiration d'un délai d'un an – ou à la première Assemblée Générale utile après l'expiration de ce délai – après leur adoption par le Conseil d'Administration de Renault s.a.s. »

Mais tant de libertés ont été prises avec les textes qui régissent l'alliance

Claude PATFOORT le 9 déc. 2015 contact@renew.srta
Ancien salarié et militant CFDT de Renault